



LE TRAITEMENT DE LA NEIGE ET DU VERGLAS

LE TRAITEMENT DES PHÉNOMÈNES HIVERNAUX TIENT COMPTE À LA FOIS DES CONDITIONS DANS LESQUELLES CES PHÉNOMÈNES INTERVIENNENT ET DES MOYENS ALLOUÉS.



Le déroulement des interventions

Lors de la période hivernale, **de novembre à mars**, selon les régions, un patrouilleur circule sur le réseau, généralement dès 4h du matin.

Doté d'appareil de mesure, le patrouilleur recueille les informations nécessaires au déclenchement d'une intervention.

Si l'apparition d'un phénomène hivernal est possible, le patrouilleur fait appel aux **équipes hivernales placées en astreinte 24h/24**.

Les équipes procèdent ensuite au traitement du phénomène, par circuits, d'environ 60 km. Des rotations sont mises en place afin d'optimiser les traitements.

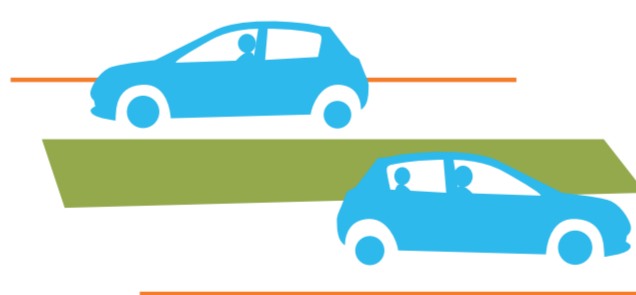
Votre voyage

AVANT VOTRE VOYAGE



• S'informer sur les conditions météorologiques
www.meteofrance.com

• S'informer sur les conditions de circulation



INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL
www.bison-fute.gouv.fr/maintenant.html



INFORMATION ROUTIÈRE
www.DirCentreOuest.fr
Serveur Vocal 0 820 102 102 (0,12€/min)



Sur les radios partenaires diffusant de l'information routière telles que **France Bleu**



Le traitement des phénomènes hivernaux

Deux types de traitement des phénomènes hivernaux sont utilisés. On parle de traitement «pré-curatif» lorsque l'on traite l'épisode avant son apparition. Le traitement après le phénomène est dit «curatif».

• Le traitement dit «pré-curatif»

Il s'agit d'un traitement préventif déclenché au plus près de l'événement. L'objectif est d'empêcher la formation du verglas. Seul le salage (sous forme de sel ou de bouillie de sel) est employé dans ce cas.

• Le traitement dit «curatif»

Ce traitement consiste à éliminer la neige par un raclage de la chaussée. Cette technique peut-être accompagnée d'un léger salage afin d'éviter que la neige tombant n'adhère à la chaussée.



Les engins en traitement sont des véhicules prioritaires.

En traitement curatif, environ **200 kg de sel** sont répandus **par kilomètre** sur la chaussée.

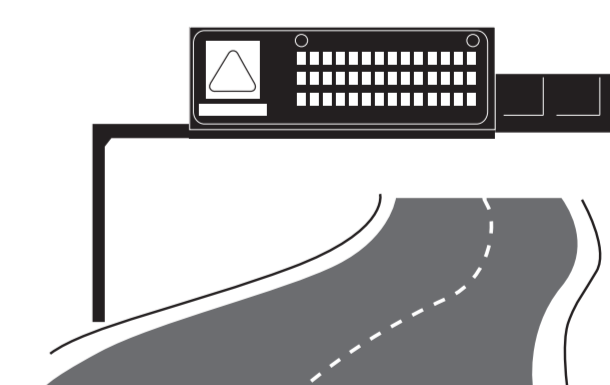


PENDANT VOTRE VOYAGE

Les conditions météorologiques peuvent se détériorer rapidement, amenant les autorités à diffuser des informations non programmées.

EN CAS DE DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES

- S'arrêter en lieu sûr pour téléphoner,
- Ne jamais stationner sur la bande d'arrêt d'urgence,
- Suivre impérativement les consignes diffusées sur les radios et les panneaux à messages variables



Se munir de boissons non alcoolisées et chaudes si possible, de nourriture, de vêtements chauds et de couvertures.